



Notice pour les exploitants d'installations de détection d'incendie pour réduire les alarmes intempestives



À tous les exploitants d'installations de détection d'incendie

Verband
Schweizerischer Errichter
von Sicherheitsanlagen

Association
Suisse de Constructeurs
de Systèmes de Sécurité

Associazione
Svizzera dei Costruttori
di Sistemi di Sicurezza

www.sicher-ses.ch

Les installations de détection d'incendie veillent à une détection en temps utile d'un incendie. Elles sont constituées de détecteurs d'incendie réagissant à la fumée, à la chaleur ou à des flammes, d'une centrale de signalisation d'incendie et de dispositifs d'alarme. Les installations de détection d'incendie transmettent les alarmes, en règle générale, directement aux sapeurs-pompiers. Les installations de détection d'incendie apportent d'importants avantages pour protéger des vies humaines et éviter des dégâts.

Les alarmes intempestives dues à certaines influences ne peuvent être exclues. Elles peuvent cependant être largement évitées avec une installation de détection incendie appropriée, un comportement correct et les mesures décrites ci-dessous.

Alarme intempestive; On entend sous "alarme intempestive" un déclenchement de l'alarme qui n'est pas dû à un incendie (feu couvant, incandescent ou déclaré) (voir également les causes).

Causes et répercussions des alarmes intempestives; Les "alarmes intempestives" d'installations de détection d'incendie peuvent résulter d'effets de fumée de cigarettes, de cigares ou de pipes, de vapeurs, de poussières, d'insectes, de travaux temporaires avec dégagement de fumée et/ou de chaleur, d'influences électriques ou électromagnétiques, d'actes de malveillance, d'erreurs de commande et de défauts techniques.

Intervention des sapeurs-pompiers

Lorsque les sapeurs-pompiers sont alertés, ils sont dans l'obligation d'intervenir sur le lieu. Indépendamment du fait qu'il s'agisse d'une alarme véritable ou intempestive, il en résulte des frais pour l'engagement des sapeurs-pompiers. Les frais des alarmes intempestives sont, en règle générale, facturés à l'exploitant de l'installation. L'alarme n'est plus crédible si des alarmes intempestives surviennent trop fréquemment.

Mesures; Les alarmes intempestives peuvent être largement évitées par différentes mesures préventives et techniques. Il s'agit:

a) de la part de l'exploitant de l'installation

- de désigner un responsable pour l'installation de détection incendie (dans des petites entreprises le concierge, autrement si existant le responsable de sécurité)
- d'orienter tous les collaborateurs et ouvriers extérieurs de la présence d'une installation de détection d'incendie - utilisation correcte de l'installation -
 - transmission de l'alarme (jour/nuit)
 - réalisation de contrôles de fonctionnement selon instructions du constructeur de l'installation
 - déclenchement momentané de détecteurs/groupes dans le cas de travaux de transformation ou de nettoyage
- d'observer les mauvais usages et malveillances et en informer le constructeur - des contre-mesures sont possible
- en cas d'alarme incendie, vérifier rapidement et selon la situation réinitialiser l'installation avant que le temps de reconnaissance s'écoule
- détermination précise des causes d'un déclenchement d'alarme
- informer le constructeur de l'installation dans le cas de modifications de construction ou de destination, ainsi que des alarmes intempestives.
- de la tenue du carnet de contrôle

b) de la part du constructeur de l'installation

- une maintenance régulière et d'une révision périodique en usine des détecteurs de fumée par le constructeur
- instructions périodiques de l'exploitant ou du personnel d'utilisation
- échange périodique d'informations avec les sapeurs-pompiers
- analyse du carnet de contrôle
- remplacer les anciens détecteurs incendie par des nouveaux, lesquels sont munis de technologies de détection modernes